Jean-Pierre Sueur soutient les équipementiers

Publication: mercredi 11 février 2009 00:00

Dans une lettre transmise dès le lundi 9 février à Bernard Fragneau, préfet de la région Centre, préfet du Loiret, Jean-Pierre Sueur rappelle que l'économie du Loiret est tributaire pour une part non négligeable de l'industrie automobile.

Il lui écrit : « Dans de nombreuses entreprises sous-traitantes du secteur automobile et produisant des équipements pour celui-ci, des difficultés sont d'ores et déjà apparues, ou risquent d'apparaître, et, en tout cas, de réelles inquiétudes et interrogations se font jour. Je pense à HUTCHINSON, FAURECIA, TRW, PROMA, la SIFA... Et, vous le savez, cette liste est loin d'être exhaustive.

Le président de la République, a annoncé ce jour un plan se traduisant par 6,5 milliards d'Euros de prêts à RENAULT et à PSA en échange de la pérennité des sites de ces entreprises en France.

Il a également annoncé le doublement de l'apport de l'Etat au fonds de modernisation des équipementiers que RENAULT et PSA auront eux-mêmes doublé, ce qui portera le montant de ce fonds à 600 millions d'Euros.

Dans ce contexte, il me paraît essentiel que tout soit fait pour que les entreprises du Loiret soustraitantes de l'industrie automobile bénéficient pleinement de ce fonds.

Il me paraîtrait profondément injustifié et injuste qu'alors que la pérennité des entreprises appartenant à RENAULT et PSA serait garantie – ce dont je me réjouis –, il n'en aille pas de même pour les équipementiers travaillant très directement pour elles.

C'est pourquoi j'ai l'honneur de solliciter auprès de vous l'organisation d'une réunion dans des délais rapides autour de vous associant les représentants des entreprises concernées, les services de l'Etat et l'ensemble des parlementaires du Loiret afin d'étudier concrètement les initiatives susceptibles d'être prises dans les meilleurs délais et de mettre en œuvre une forte mobilisation de tous afin de tirer le meilleur parti des mesures annoncées, et assurer la pérennité de toutes les entreprises et de tous les emplois du Loiret relevant de la sous-traitance et des équipementiers de l'automobile »..